

# L'Union européenne à la croisée des chemins

## Déclaration du groupe des entreprises

Le groupe des entreprises a été l'un de ceux qui ont souhaité une expression du CESE à un moment aussi important - même s'il passe trop souvent au second plan ! - où les électeurs vont être appelés à renouveler les membres du Parlement européen, dont les pouvoirs ont d'ailleurs été largement accrus depuis la dernière élection.

Aujourd'hui, l'Europe est dans nos vies. Même si nous n'en avons pas toujours conscience, les décisions qui sont prises à Bruxelles ou à Strasbourg influencent largement notre quotidien.

Mais, hier, l'Europe faisait rêver, aujourd'hui, elle déçoit beaucoup de nos concitoyens et le manque d'envie d'Europe est criant.

Il est vrai que nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins et l'avis qui nous est proposé tente d'explorer les pistes capables de redonner l'envie d'Europe, notamment par une meilleure prise en compte des attentes des citoyens européens et des acteurs économiques.

Dès l'origine, les entreprises se sont intéressées à la création de l'Union européenne. Avec l'ouverture d'un grand marché unique et l'avènement de l'euro, les chefs d'entreprise ont vu leur marché s'ouvrir largement et ont été les moteurs de la construction européenne. Toutefois, aujourd'hui, malgré les avancées spectaculaires du projet européen pour les entreprises, les incertitudes n'ont jamais été aussi fortes : un élargissement conduit à marche forcée, des divergences notoires entre les 28 membres, des décisions qui s'élaborent trop souvent loin des entreprises, une politique de concurrence qui n'est pas toujours perçue comme un vecteur de progrès, une réciprocité insuffisante dans les règles du commerce international, suscitent de nombreuses inquiétudes.

C'est pourquoi, le groupe des entreprises soutient le rapporteur lorsqu'il propose de choisir un chemin qui soit capable :

- de proposer un projet politique ambitieux reposant sur les valeurs humanistes qui ont toujours été au cœur de la construction européenne, respectueuse du droit international, de la démocratie et des droits de l'homme ;
- de mettre le cap sur la relance de l'activité économique et de renouer avec la croissance, notamment par une politique d'investissement à long terme et de ré-industrialisation de l'espace européen ;

- de mettre en place une réelle politique européenne de défense ;
- de lutter contre la concurrence déloyale à l'intérieur de l'Union ;
- de revoir les objectifs du droit à la concurrence à l'aune de la mondialisation et, en ouvrant la voie à une harmonisation fiscale et sociale, seule susceptible de réduire les écarts de compétitivité aujourd'hui préjudiciables à de nombreux pays membres ;
- de renforcer la réciprocité des traités en veillant au respect de leur application ;
- de mener une politique favorisant tant la naissance de nouveaux acteurs industriels de dimension européenne capables de s'imposer comme références au niveau mondial, que le développement des PME/PMI et TPE.

Ce sont de telles mesures indispensables qui redonneront confiance dans un projet européen irremplaçable pour les entreprises et les citoyens, sans lequel notre pays n'aurait aucune chance face à la mondialisation croissante des économies.

Mais, pour faire avancer efficacement ces sujets et rassembler les citoyens et les entreprises autour de ces projets, il est nécessaire d'avoir une réelle vision d'avenir pour l'Europe et que ces projets soient portés politiquement. Cela passe, notamment, par une meilleure incarnation de l'Europe et, au niveau national, par un changement d'attitude. Il faut cesser d'accuser l'Union de tous les maux et, au contraire, participer à la création d'un nouveau souffle en Europe.

Les échéances européennes nous donnent l'opportunité de remettre l'Union européenne au centre des débats et, comme le choix du chemin que nous propose aujourd'hui cet avis nous semble judicieux, le groupe des entreprises l'a voté tout en remerciant le rapporteur d'avoir délibérément choisi une voie d'avenir optimiste et ambitieuse.